

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 29 février 2024

Précarité alimentaire :

les étudiants au cœur d'un partenariat renouvelé entre La Coopération Agricole avec les Banques Alimentaires et l'association Cop1

A l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2024, La Coopération Agricole poursuit son engagement dans la lutte contre la précarité alimentaire en concluant deux partenariats, l'un renouvelé avec les Banques Alimentaires et l'autre, avec l'association Cop1 qui lutte contre la précarité alimentaire chez les étudiants.

Du Covid à l'inflation des derniers mois, les crises successives ont renforcé la précarité alimentaire dans notre pays avec pour conséquence :

- une augmentation du nombre de personnes accompagnées par l'aide alimentaire en 12 ans, les Banques Alimentaires ont vu le nombre de personnes accueillies passer de 800 000 à 2,4 millions, soit une augmentation de 200%.
- l'émergence d'une précarité alimentaire accrue chez les étudiants et la mobilisation d'association telle que Cop1 créée en 2020.

Depuis de nombreuses années, les industries agroalimentaires dont les coopératives agricoles s'engagent aux côtés des associations et représentent plus de 20% des ressources des Banques Alimentaires.

Un engagement réaffirmé dans la lutte contre la précarité alimentaire

En 2020, La Coopération Agricole et les Banques Alimentaires avait signé une première convention dont le principal objectif était de renforcer et d'encourager les dons des coopératives.

La Coopération Agricole renforce cet engagement auprès des associations des aides alimentaires en signant au Salon international de l'agriculture :

Un partenariat avec les Banques Alimentaires pour :

- Favoriser le développement de coopérations autour du don et de l'engagement,

Contacts presse :

La Coopération Agricole : Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

Banques Alimentaires : Laura Laloux - llaloux@seance-publique.com - 01 70 39 51 75

COP1 Solidarités Etudiantes : Hugo Rossigneux - hugo.rossigneux@cop1.fr - 06 95 08 93 40

- Participer à l'amélioration de la qualité de l'aide alimentaire et de l'accompagnement social proposés par les Banques Alimentaires,
- Impulser des coopérations locales pour les étudiants.

Un premier partenariat avec l'association Cop1 dont les objectifs sont :

- Répondre aux besoins croissants des étudiants en termes d'aide alimentaire,
- Promouvoir les emplois agricoles et agroalimentaires proposés par les coopératives auprès des étudiants.

A travers ce double engagement, La Coopération Agricole réaffirme une nouvelle fois le principe de solidarité qui régit les structures coopératives.

Verbatims :

« A l'occasion de la démarche que nous avons initiée « A la rencontre des jeunes pour une nouvelle France alimentaire, nous avons été frappés par les propos des étudiants qui expliquaient ne prendre qu'un seul repas par jour. Il n'est pas concevable dans un pays tel que le nôtre que de telles situations de précarité subsistent créant une véritable fracture sociale alimentaire. C'est pourquoi nous défendons la mise en place d'un chèque alimentaire et des démarches structurelles pour y remédier. »

Dominique Chargé, Président de La Coopération Agricole

« L'action quotidienne des étudiants bénévoles de Cop1 pour venir en aide à leurs pairs s'accroît chaque jour face à l'inflation. L'augmentation du nombre de nos dispositifs, l'amélioration de la qualité des produits et la promotion d'une alimentation durable sont les objectifs principaux de Cop1. Pour ce faire, créer de nouvelles synergies avec des partenaires est une nécessité absolue. Cette convention avec la coopération agricole et les banques alimentaires en est le meilleur exemple ! »

Benjamin Flohic, Président de Cop1 Solidarités Étudiantes

« Nous sommes très heureux de renouveler au Salon International de l'Agriculture, notre partenariat avec la Coopération Agricole avec laquelle nous partageons des valeurs de solidarité et d'attachement aux territoires. Par cette convention, nous voulons favoriser l'engagement dans la durée autour du don volontaire mais également mettre l'accent sur les jeunes, qui représentent ¼ des personnes accueillies, en développant ensemble des dispositifs innovants. »

Bernard Bonnes, Vice-président de la FFBA en charge des relations avec le monde agricole

Contacts presse :

La Coopération Agricole : Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77

Banques Alimentaires : Laura Laloux - llaloux@seance-publique.com - 01 70 39 51 75

COP1 Solidarités Etudiantes : Hugo Rossigneux - hugo.rossigneux@cop1.fr - 06 95 08 93 40